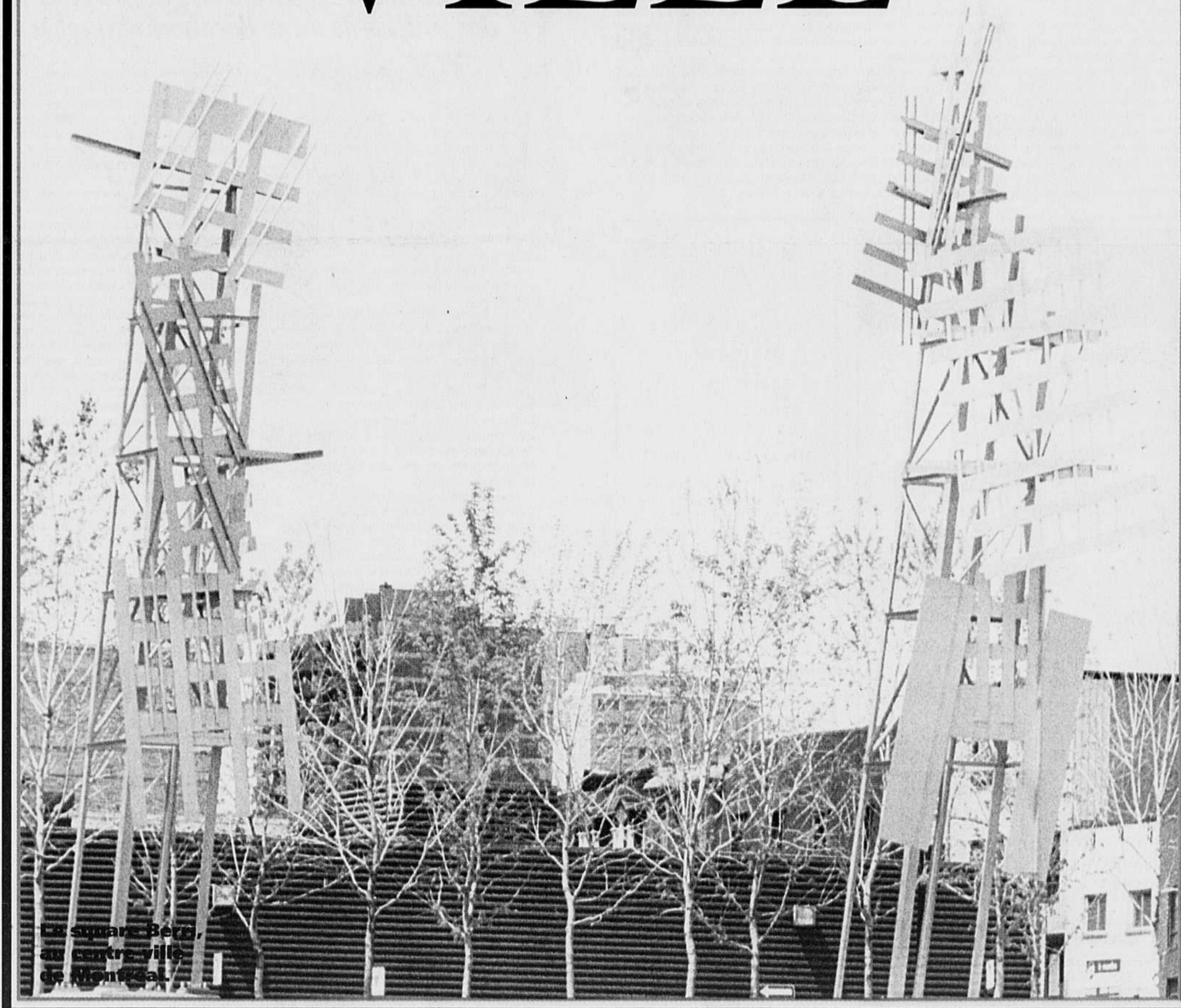


# LES ARTS ET LA VILLE



Le square Berg, au centre-ville de Montréal.

ARCHIVES LE DEVOIR

MARIE-ANDRÉE  
CHOUNARD  
LE DEVOIR

**D**ans la foulée d'un colloque mariant l'univers des arts à la réalité des municipalités, il y a lieu de se demander quels sont les fruits d'une telle union et autour de quoi ce mariage s'articule au quotidien et dans le paysage municipal et artistique.

Pendant deux jours, à la faveur du colloque annuel de la coalition *Les Arts et la ville*, plusieurs personnalités politiques et artistiques retourneront la question dans tous les sens et tenteront d'y apporter le meilleur éclairage.

Dans un contexte de compressions budgétaires où grande est la nervosité, tant du côté des élus municipaux (qui craignent des coupes addition-

nelles) que de celui des artistes (qui voient mal comment ils convaincront de leurs besoins criants), comment se porte la culture municipale?

Plutôt bien, diront sans doute plusieurs. Même si la culture ne figure pas encore parmi les priorités de l'ensemble des agendas municipaux, elle ne demeure pas en reste. Politiques culturelles, pourcentages fixes alloués au fait culturel, poignées de main avec le secteur privé, initiatives personnelles ayant permis l'avancement de la cause artistique au sein d'une bureaucratie pas toujours ouverte à cette réalité: les exemples sont nombreux à prouver que les réalisations sont quotidiennes et plutôt en bonne santé.

Parallèlement à la politique culturelle du gouvernement du Québec et des sommes qu'il alloue à la culture, des activités du Conseil des arts et lettres du Québec (au cours de l'exercice fi-

nancier 1995-96, le CALQ a octroyé près de 40 millions en aide financière aux organismes artistiques de l'ensemble de la province), le puits de la culture bat dans les municipalités.

À Québec et à Montréal, plaques tournantes de la vie culturelle québécoise, les budgets consacrés à la culture se calculent à coups de millions. À Montréal — que certaines personnes de Québec souhaiteraient bien pouvoir imiter —, la Communauté urbaine de Montréal, par l'entremise de son Conseil des arts, contribue à soutenir la création, le fonctionnement et la diffusion des arts sur le territoire insulaire.

Dans des villes telles Trois-Rivières, Lachine, Amos ou Magog, la viabilité de la culture figure au rang des priorités. Restée inébranlable malgré les récentes coupes budgétaires, Trois-Rivières continue d'al-

louer la même somme à la culture, contribuant ainsi à promouvoir et à perpétuer des événements devenus incontournables au fil des ans. À Lachine, la mise en valeur du patrimoine local témoigne de l'importance accordée à la culture. Plus au nord, à Amos, le respect des citoyens et l'offre d'une meilleure qualité de vie passe par l'épanouissement de la culture. Dans la MRC Memphrémagog, des produits culturels accessibles à la fois aux citoyens et aux touristes ont contribué à faire des villes environnantes un foyer de culture bouillonnant. Mais le spectre des compressions se faisant de plus en plus menaçant, il a parfois fallu faire preuve d'ingéniosité afin de maintenir le cap sur la vitalité culturelle.

Dans certaines villes, le processus de mise en place d'une politique culturelle a contribué à mettre en lumie-

re un foisonnement culturel déjà existant mais trop souvent méconnu, en même temps qu'il a favorisé les échanges avec des partenaires du secteur privé, de plus en plus appelés à s'impliquer dans le domaine culturel. Bon an mal an, des dépenses d'exploitation de 13 milliards de dollars dans le secteur culture et communications permettent à plus de 200 000 personnes de travailler dans le milieu.

Mais malgré toute la bonne volonté municipale et l'intense activité propre à certaines localités, l'intervention récente du ministre des Affaires municipales Rémy Trudel, avec son objectif de compressions dans le secteur municipal, contribue à accentuer certaines craintes. Lorsque viendra le moment d'élaguer, la culture ne sera-t-elle pas la cible première?

Malgré certains pronostics sombres, l'avenir reste porteur d'espoir.

## LES ARTS ET LA VILLE

# L'art interpelle le gestionnaire municipal

CLAIRE HARVEY  
COLLABORATION SPÉCIALE

Les 17 et 18 octobre prochains, la ville de Montréal sera l'hôte du colloque annuel de la coalition Les Arts et la ville. Cette rencontre, qui se tiendra à la Place des Arts, a pour but de souligner l'importance des arts et de la culture dans le développement des communautés locales, tout en explorant les multiples avenues qu'offre le partenariat.

Les Arts et la ville est un organisme sans but lucratif qui regroupe 30 villes québécoises et 19 associations artistiques, de même que de nombreux artistes et amis des arts. L'organisme a pour mission de collaborer avec les villes québécoises pour promouvoir et soutenir les arts et la culture à l'échelle municipale, par exemple en incitant les villes à adopter une politique culturelle ou en favorisant la réflexion sur la gestion de la culture.

Sylvie Cameron, directrice de l'association, explique que Les Arts et la ville forme «un vaste réseau humain» permettant à ses membres d'échanger sur les politiques artistiques et culturelles des différentes villes et sur les communautés artistiques qu'elles abritent. Bref, «l'association renforce l'effervescence du milieu artistique et culturel québécois, en tenant compte de la couleur culturelle locale propre à chacune des villes du Québec».

Tenu à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme, le colloque a pour thème «Les arts dans la ville: le défi des nouveaux partenariats». Les participants aborderont le sujet délicat «de l'avenir des arts et de la culture dans le contexte actuel de la gestion municipale des services publics», ajoute Mme Cameron. L'événement se veut un exercice de réflexion sur différentes problématiques, comme la diminution des ressources financières des municipalités et l'accès inéquitable aux productions artistiques et aux biens culturels québécois. «Nous avons aussi pour objectif de susciter des arrangements arts et villes entièrement nouveaux», poursuit la porte-parole.

Le vendredi, les ateliers porteront principalement sur «le facteur humain», c'est-à-dire sur les initiatives des élus municipaux qui permettent aux arts et à la culture de se développer. Seront présents Pierre Curzi, président de l'Union des artistes, Michel Leduc, maire de LaSalle, et René Després, maire de Charlemagne. Une conférencière, Marion Lemesre, échevin à Bruxelles, parlera aussi d'expériences menées en Belgique dont pourront s'inspirer les participants.

Le samedi 18 octobre, l'assemblée se penchera sur «le métissage public-privé». Lorraine Pintal, directrice générale du théâtre du Nouveau Monde, Jacques Matte, directeur général du Festival international du cinéma en Abitibi-Témiscamingue, et Danielle Sauvage, directrice des communications du Musée des beaux-arts de Montréal, prendront part à cette plénière. En après-midi, les participants aborderont le thème suivant: «les partenariats et le développement durable». Ainsi, Elie Fallu, maire de Sainte-Thérèse, expliquera comment la vitalité du milieu a permis de développer des projets à caractère culturel qui ont un impact positif sur le développement culturel de cette ville.

Ce colloque est également une occasion privilégiée pour

les artistes, les fonctionnaires et les élus municipaux d'en apprendre plus long sur les derniers projets de l'organisme. Le 18 octobre, un atelier intitulé «Les quartiers culturels du monde» est prévu avec Hélène Laperrière, responsable scientifique du projet et chercheuse au Groupe culture & ville, rattaché à l'INRS-Urbanisation.

Grâce à une subvention de 109 000 \$ du Fonds de l'auto-roule de l'information, Les Arts et la ville et le Groupe culture & ville de l'INRS-Urbanisation procèdent actuellement à la préparation d'un site Internet en français et à la réalisation d'outils interactifs de communication. Par la suite, Les Arts et la ville consolideront ce partenariat en collaborant avec l'Observatoire des tendances et technologies culturelles mis sur pied par les chercheurs de Culture & ville de l'INRS-Urbanisation. Ce réseau devrait être en service l'an prochain.

Selon Sylvie Cameron, ce projet s'inscrit dans la vocation de l'organisme, soit la croissance du réseau humain, mais il vise aussi à ce que l'accès à ce réseau soit le plus démocratique possible grâce aux technologies de pointe. «Il s'agit de multiplier les occasions d'échanges entre les acteurs culturels œuvrant dans les communautés locales; de construire une passerelle virtuelle entre les élus municipaux, les fonctionnaires, les artistes, les chercheurs scientifiques du domaine culturel et nos membres; et enfin, d'accroître la visibilité des projets culturels municipaux québécois sur la scène internationale.»

Outre cet atelier, les participants auront l'occasion de se familiariser avec le projet «ville et métiers d'art», en compagnie de Yvan Gauthier, directeur général du Conseil des métiers d'art du Québec. S'inspirant d'une expérience similaire tenue en France, ce projet porte sur le développement des métiers d'art à titre de moteur économique et culturel municipal, par exemple en soutenant les municipalités lors de la création d'incubateurs d'entreprises artisanales.

Dans la foulée des colloques précédents, cet événement comprendra aussi un volet pour mieux faire connaître les artistes aux fonctionnaires, aux élus municipaux et au grand public. Le 18 octobre à midi, Denis Gougeon, compositeur, et Marie-Danielle Parent, soprano, qui sont à la fois conjoints dans la vie et partenaires sur le plan professionnel, donneront une conférence intitulée *Histoire de musique: histoire de vie*.

Hélène M. Stevens, ex-directrice de l'organisme, rappelle que Les Arts et la ville a été fondé en 1987, à Montréal et à Toronto. Phyllis Lambert, qui cumule parmi d'autres fonctions la présidence honoraire de Les Arts et la ville et la direction du Centre canadien d'architecture, et Joan Chalmers, une sommité torontoise dans le domaine artistique, ont partagé la coprésidence d'un comité chargé de mettre en place l'organisme.

Ce comité était dirigé à Montréal par Hélène M. Stevens et Gilles Marsolais, et à Toronto par Judith et Thomas Hendry. En 1993, Les Arts et la ville a cessé d'être un organisme bicéphale parce qu'il avait connu plus de succès au Québec.

Le public est invité à participer à l'événement. Les frais d'inscription sont de 135 \$ pour le grand public et de 75 \$ pour les membres. On peut s'inscrire à la Place des Arts en composant le (514) 662-5154 ou en faisant parvenir un message par télécopieur au (514) 662-4428.

Un colloque se penchera sur l'attitude des administrations municipales face aux activités culturelles



ROBERT SKINNER

Nul ne met plus en doute les importantes retombées économiques des festivals culturels montréalais, comme par exemple le Festival international de jazz.

## Un investissement rentable

Chaque année, les entreprises culturelles injectent des milliards dans l'économie québécoise

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

En période de redressement budgétaire, la tentation est forte pour les administrations municipales de sabrer dans les dépenses allouées à la culture. Une éventualité qui est loin de faire le bonheur des milieux culturels, lesquels s'opposent bien sûr à ce qu'on les asphyxie à petit feu.

En plus de faire valoir qu'ils contribuent à l'avancement et à l'enrichissement culturel de la société, ceux-ci martèlent désormais l'argument économique: à savoir que l'industrie a des impacts économiques importants sur l'économie québécoise.

Une récente étude, intitulée *Impact économique du secteur de la culture et des communications* et publiée par le ministère de la Culture et des Communications sous la supervision de Gaëtan Hardy, révèle que les entreprises et organismes de ce secteur produisent des activités qui touchent tous les secteurs de l'économie québécoise. Ils procurent ainsi non seulement des emplois, souligne le rapport, «mais aussi des débouchés aux entreprises qui les approvisionnent en biens et en services».

Des chiffres? Les entreprises et organismes du secteur de la culture (patrimoine, arts de la scène, livre, arts visuels, métiers d'art, phonogramme, film, design, enseignement artistique, fêtes et festivals culturels) et des communications (communications/médias, télécommunications et administrations publiques) suscitent chaque année des dépenses d'exploitation de plus de 13 milliards de dollars.

Pour évaluer les effets de l'industrie culturelle sur l'économie québécoise, M. Hardy et son équipe ont tenu compte des indicateurs habituels d'impact ou d'importance économiques: la valeur ajoutée, les emplois créés, les salaires versés et les revenus perçus par les gouvernements sous forme de taxes ou d'impôts.

De telles dépenses produisent dans l'économie québécoise des effets importants sur le produit intérieur brut (PIB), l'emploi, les salaires et les revenus. Par exemple, en 1992, la contribution des entreprises et organismes culturels à l'économie québécoise et au PIB au coût des facteurs s'est élevée à 11,4 milliards. «Une contribution qui constitue 8,4 % de l'ensemble du produit intérieur brut du Québec pour cette même année», évalue l'auteur du rapport.

Toujours pour l'année 1992 — les données compilées les plus récentes —, ce sont près de 177 000 emplois directs et indirects qui ont été créés sur une base annuelle par le secteur de la culture et des communications. De ce nombre, 76 % sont des emplois directs, soit près de 134 000, et les 24 % restant, soit un peu plus de 43 000, sont des emplois indirects et supplémentaires dans d'autres secteurs de l'économie (restauration, hôtellerie, etc.).

Tous ces emplois, selon le rapport Hardy, ont

entraîné une rémunération globale de plus de six milliards, soit 47 % des dépenses initiales pour réaliser la production des biens et services des deux secteurs. «Une telle importance du revenu de travail, dans l'ensemble des dépenses, démontre bien la prédominance de la main-d'œuvre au sein des entreprises et des organismes», estime le rapport Hardy.

D'ailleurs, les gouvernements fédéral et provincial ne sont pas en reste. Ils retirent des «sommes importantes» de l'existence de ces entreprises. Selon le rapport, les montants perçus se chiffrent à près de trois milliards, dont plus de la moitié revient au gouvernement du Québec.

En définitive, l'impact du secteur de la culture et des communications, en considérant les effets économiques directs et indirects du secteur ainsi que les effets induits, est très important. Un total de quelque 217 500 personnes travaillent dans ce milieu, la contribution de l'industrie au PIB s'élève à près de 13,6 milliards et les gouvernements réalisent des revenus dépassant les trois milliards.

Dans un premier temps, le secteur de la culture engage annuellement des dépenses de l'ordre de 3,8 milliards. La contribution de ces entreprises et organismes à l'économie québécoise et au PIB se chiffrait à 3,4 milliards en 1992, soit 2,5 % du PIB. L'impact total sur l'économie de ce secteur s'établit à plus de 92 000 emplois, la contribution au PIB atteint les 4,2 milliards et les revenus des gouvernements se chiffrent à plus de un milliard.

Par ailleurs, le secteur des communications et des médias, qui regroupe les médias écrits et électroniques, la radiodiffusion, la télédiffusion ainsi que le domaine de la publicité, dépense annuellement 3,2 milliards. En 1992, la contribution de ces entreprises à l'économie et au PIB s'élevait à 2,9 milliards, soit 2,1 % du PIB. Le nombre total des emplois ainsi créés s'élève à plus de 92 000, la contribution au PIB avoisine les 4,2 milliards et les revenus des gouvernements se chiffrent à plus de un milliard.

Enfin, le secteur des télécommunications, qui regroupe l'industrie de l'équipement des télécommunications, du matériel électronique et de communications ainsi que le réseau de téléphonie, engage des dépenses annuelles de quelque 5,6 milliards. La contribution de ces entreprises à l'économie québécoise et au PIB s'élevait à 4,8 milliards en 1992, soit 3,6 % du PIB. Ce sont plus de 63 000 personnes qui travaillent dans ce secteur; leur contribution au PIB est passée à 5,5 milliards et les gouvernements réalisent des revenus dépassant le milliard.

A la lumière de cette recherche, il va sans dire que les milieux culturels ont de bons arguments en main. Reste à voir maintenant comment les élus municipaux envisageront la chose, une fois résolue la crise qui les oppose actuellement au gouvernement provincial en regard du partage des diverses responsabilités financières.

### SALLE JEAN-GRIMALDI



Ville de LaSalle

**BRATSCH**  
L'Europe tzigane, l'Orient des Grecs, la plaine slave... l'exil, le voyage et l'amour

31 OCT. - 20 H  
20 \$



**ZACHARY RICHARD**  
Avec lui, rythme et tendresse garantis!

15 NOV. - 20 H  
26 \$ et 27 \$

**LHASA DE SELA**  
Une voix qui semble venir de l'âme, portée par de longs voyages!

28 NOV. - 20 H  
20 \$



PROMOTION

À l'achat de 4 billets, obtenez gratuitement l'album LA LLORONA.

POUR ACCÉDER AU MEILLEUR DES ARTS DE LA SCÈNE DANS LE SUD-OUEST DE L'ÎLE

BILLETS 367-6373

### LES ARTS ET LA VILLE

CE CAHIER SPÉCIAL EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Coordination  
LOUISE-MARIE HOULE  
Collaboration  
MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
FABIEN DEGLISE  
CLAIRE HARVEY  
RÉGINALD HARVEY  
FRANÇOIS NORMAND  
Révision  
MICHÈLE MALENFANT  
Maquette  
MICHELINE TURGEON  
Mise en pages  
YVES D'AVIGNON  
Direction artistique  
ROLAND-YVES CARIGNAN  
Publicité  
MARLENE CÔTÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H3A 3M9.  
Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

### Guy de Grosbois LIBRAIRE

LIVRES  
ANTIENS et  
MODERNES

arts de la scène  
beaux-arts  
décoration  
histoire  
littérature  
relire d'art

ACHAT  
VENTE  
CATALOGUE

1220, ave Bernard, n 15  
Outremont (Québec)  
H2V 1V6  
Téléphone: 490-0170

## ARTS ET CULTURE AUTOMNE 1997

**GALERIE MONTCALM**  
La galerie d'art de la ville de Hull  
Studio Bédé de Paul Roux jusqu'au 26 octobre.  
Concours international de la bande dessinée francophone pour les 9-15 ans.

Présence du Musée du Québec,  
chefs-d'œuvre de la collection  
06 novembre au 21 décembre  
33 œuvres, s'échelonnant de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours.  
Marc-Aurèle Fortin, Jean-Paul Riopelle, Alfred Pellan,  
Paul-Émile Borduas, Théophile Hamel et plusieurs autres.  
Tél.: (819) 595-7488

**THÉÂTRE DE L'ÎLE**  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 8 novembre  
L'homme accessoire  
Comédie de Norm Foster,  
Avec: Jacques Dupont, Claude Lavoie, Micheline Marin  
et Chantale Richer. Tél.: (819) 595-7455

**LA SALLE JEAN-DESPRÉS**  
de la maison du Citoyen  
Luc de Larochellière et Annette Campagne  
17 octobre à 20 h  
Claire Pelletier en nomination  
pour 8 Félix à l'ADISQ  
6 novembre - 20 h  
Lhasa de Sella  
3 décembre - 20 h  
Ticket master 755-1111  
Les concerts Ponticello  
présentent "Capriole" le 19 octobre  
Tél.: (819) 595-7175

Ville de Hull



## • LES ARTS ET LA VILLE •

## Les villes-centres et la culture

Montréal et Québec auront-ils les moyens de maintenir leurs politiques culturelles ?

MARIE-ANDRÉE  
CHOUNARD  
LE DEVOIR

Alors que nous baignons dans l'ère des compressions, il est aisé d'imaginer que le secteur culturel, pas nécessairement placé très haut dans la liste des priorités des autorités, appréhende un brin son avenir financier. Au sein de villes-centres telles que Montréal et Québec, qu'en est-il exactement du soutien à la culture ?

Dans la région métropolitaine, deux univers se profilent : celui de la ville de Montréal, qui en cotoie un autre, celui de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) — vaste territoire insulaire englobant les 29 municipalités de l'île, Montréal compris. Simultanément, le service montréalais du soutien au développement culturel et le Conseil des arts de la CUM (CACUM) existent donc pour épauler la culture.

Du côté de Québec, il revient toujours à la ville de gratter les fonds de tiroir pour alimenter la culture et ses nombreux projets. Malgré toute la bonne volonté du maire Jean-Paul L'Allier, également président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), il n'existe toujours pas de «CACUQ» pour la région métropolitaine de Québec, ce regroupement de treize municipalités situées sur la rive nord du Saint-Laurent et comprises entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Beauport, en passant notamment par Sainte-Foy, Val-Bélair et Loretteville.

À Québec même, la politique culturelle et ses implications principales n'ont rien de nouveau puisque c'est depuis juillet 1989 que l'administration municipale s'est dotée de ces outils que plusieurs essaient aujourd'hui de faire leurs. Le support des organismes culturels — leurs activités de fonctionnement notamment —, les programmes d'aide financière pour la diffusion de certains produits artistiques, des recherches, etc., font donc partie des réalités quotidiennes de la Vieille Capitale depuis maintenant près de dix ans.

«À l'origine, notre travail s'adressait aux milieux artistique et professionnel, explique Michel Choquette, chef directeur du service de la culture, du loisir et de la vie communautaire, en place depuis les tout premiers pas de la politique culturelle. Depuis lors, nous avons étendu notre action aux loisirs scientifiques, aux loisirs culturels et à la culture scientifique et technique.»

Comme c'est le cas pour bon nombre d'administrations municipales d'importance — vu le nombre d'habitants et la situation géographique —, la ville de Québec voit passer la grande majorité de son budget alloué à la culture (près de 5 % de l'effort municipal global) dans le maintien de ses bibliothèques. La Bibliothèque de Québec compte douze succursales pour l'ensemble de son territoire.

Pour promouvoir la culture et la soutenir, le service de la culture, du loisir et de la vie communautaire bénéficie cette année d'un budget de fonctionnement de l'ordre de 14 millions de dollars. À cela s'ajoute une somme de plus de six millions entièrement allouée au maintien des bibliothèques.



LOUISE LEMIEUX

Montréal est reconnu pour son bouillonnement culturel très intense. Ci-dessus, son Orchestre symphonique.

Puisque le service ratisse large, il est tout de même plus juste de dire que cette année, par exemple, l'administration du maire L'Allier verse un million et demi de dollars pour appuyer les activités du milieu artistique professionnel proprement dit. De ce montant, 500 000 \$ sont versés sous le couvert d'une entente conjointe avec le ministère de la Culture et des Communications (l'entente MCCQ-villes selon laquelle Québec alloue 50 % de la somme et la ville l'autre moitié), ce qui porte donc à deux millions le montant total dont peut bénéficier le milieu artistique sous la forme de subventions.

À Québec, malgré les durs coups portés au portefeuille à la fois des élus et des contribuables, l'enveloppe budgétaire attribuée à la culture a presque conservé le même volume, aucun gonflement n'étant de toute évidence permis. Mais sans l'intervention du gouvernement du Québec par l'entremise de son entente MCCQ-villes, cet équilibre ne se serait sans doute pas maintenu. «Il est clair que sans cette entente nos budgets auraient régressé, in-

dique M. Choquette. Avec les compressions qui s'en viennent, il est clair que nous allons être de plus en plus sélectifs, par exemple avec les projets spéciaux et les initiatives nouvelles du milieu.»

Depuis la mise en place de la politique culturelle, à la toute fin des années 1980, certains ont manifesté le souhait de créer un Conseil des arts de la Communauté urbaine de Québec (un CACUQ, encore bien virtuel pour le moment). Mais le projet n'est toujours demeuré qu'à se stade embryonnaire. «Vous n'avez qu'à vous imaginer un village normand, dans les albums d'Astérix, où tout le monde se chicane à qui mieux mieux», résume M. Choquette à propos de la mésentente des municipalités dans le dossier du CACUQ.

Du côté de la métropole, toutefois, le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal fait désormais partie des institutions. Connus autrefois sous une appellation autre, le CACUM existe en fait depuis le milieu des années cinquante et

n'a pris sa forme actuelle qu'après la création de la CUM au début des années 80. Cette année, son fonds de fonctionnement comportait plus de huit millions de dollars pour appuyer l'activité artistique, dont six millions sont allés aux subventions des organismes culturels par l'entremise de programmes d'aide financière (programme principal de soutien de plus de 220 organismes en toutes disciplines artistiques, programme de soutien pour la consolidation d'activités de développement et programme particulier pour les jeunes, le «public de demain») et de programmes de tournée (l'objectif principal étant de permettre le roulement de productions artistiques à travers la CUM).

«A la ville de Montréal, enfin — la métropole est reconnue pour son bouillonnement culturel très intense (qu'on pense seulement à sa kyrielle de festivals estivaux) —, le service de la culture disposait cette année d'une enveloppe budgétaire totale d'une trentaine de millions pour aider la culture. «La ville intervient dans trois grands secteurs : les bibliothèques [75 %], les Maisons de la culture [15 %] et le soutien au milieu artistique professionnel [10 %]», explique Bruno Blache, chef de la division du soutien au développement culturel au sein du service de la culture.

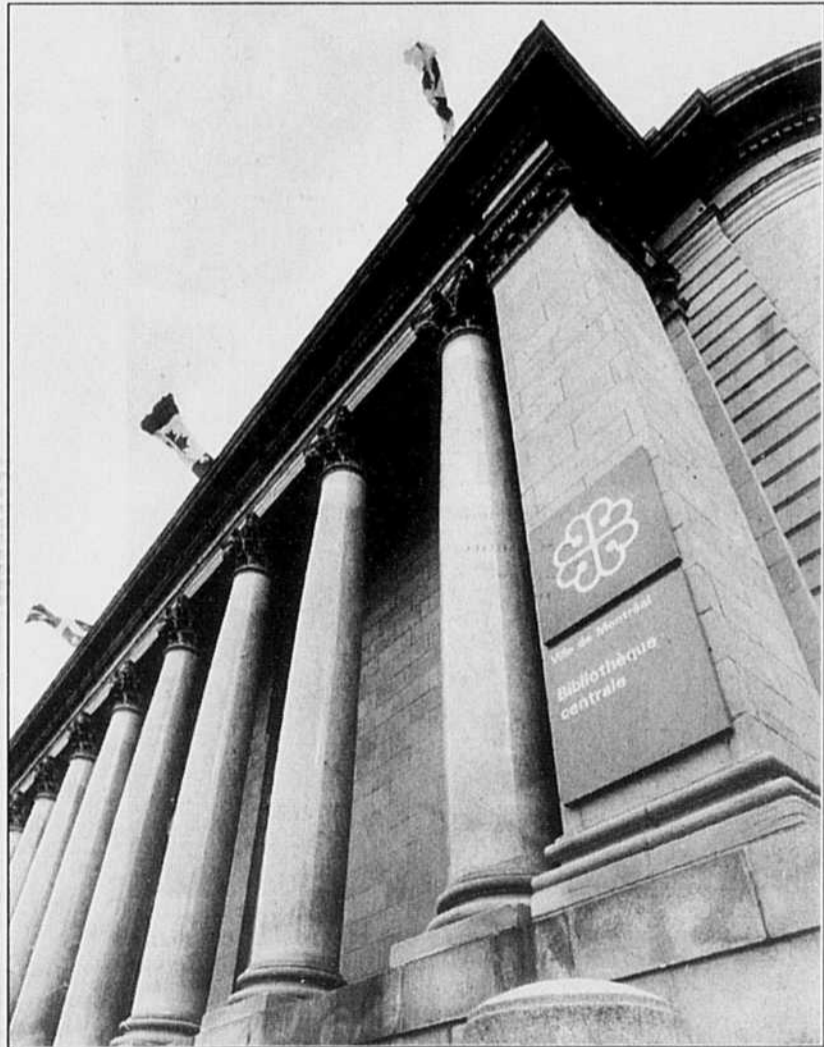
Depuis quelques années, le budget du service, «même s'il est considéré comme un service de toute première ligne», est en décroissance, chutant chaque année de trois à cinq pour cent. «Comme la grande majorité des services d'ailleurs, note M. Blache. Nous répondons à peu près à 25 % de la demande.» En 1997, 207 organismes culturels ont toutefois reçu des subventions de la ville par l'entremise de différents programmes. Pour l'année en cours, ce sont donc deux millions de dollars (dont 500 000 \$ versés par le truchement de l'entente MCCQ-villes) qui ont été octroyés sous la forme de subventions «dans la perspective d'accroître la promotion, la diffusion et la circulation des activités d'entreprises culturelles montréalaises». Cette aide financière variait de 5000 \$ à 75 000 \$ (l'enveloppe maximale allouée à un festival par exemple).

«Nous accordons beaucoup d'importance», soutient M. Blache, «au rapprochement entre le milieu des arts et celui des affaires, aux relations culturelles internationales et à l'interculturalisme, une réalité très montréalaise et qui fait l'objet d'un programme particulier depuis le début des années 90.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chaque année, le Festival d'été de Québec attire les touristes en grand nombre.



ARCHIVES LE DEVOIR

L'investissement de la Ville de Montréal se répartit entre les bibliothèques (75 %), les Maisons de la culture (15 %) et le soutien au milieu artistique professionnel (10 %).

LES ARTS ET LA VILLE

LES ARTS ET LA VILLE

*Pour la croissance artistique et culturelle des communautés locales et régionales*

Téléphone : (514) 662-5154  
Télécopieur : (514) 662-4428  
Courrier électronique : info@arts-ville.org

*Les Arts et la Ville remercie ses membres ainsi que le Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour leur soutien aux activités associatives*

Ville de Montréal  
Bureau du maire

Le 7 octobre 1997

Je suis très heureux, au nom de la Ville de Montréal, d'accueillir le colloque *Les Arts dans la ville: le défi des nouveaux partenariats*. Lieu privilégié d'échange entre le monde municipal et celui des arts, ce colloque sera l'occasion d'apprivoiser les nouveaux défis qui nous attendent à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle.

La culture contribue grandement à améliorer la qualité de vie de tous nos concitoyens. Dans leurs démarches pour rendre les arts accessibles à tous, les villes et les entreprises culturelles établissent de nouveaux partenariats pour assurer la poursuite de leur rôle privilégié de diffusion auprès de tous les publics.

Métropole culturelle, centre d'excellence dans plusieurs secteurs, Montréal saura sûrement inspirer les participants des quatre coins du Québec qui se retrouveront à la Place des Arts les 17 et 18 octobre.

Je désire également profiter de l'occasion pour saluer chaleureusement le dixième anniversaire de l'organisme *Les Arts et la Ville*.

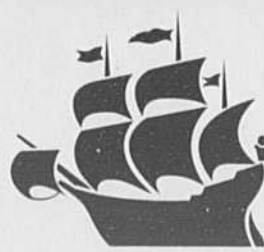
Le maire,

Pierre Bourque

La culture fait de Québec une ville en art...

L'âme d'une cité se forge à partir de l'esprit d'initiative, du dynamisme et de la créativité de sa population.

C'est pourquoi la Ville de Québec soutient activement celles et ceux qui, par leur talent, leur audace et leur sens de l'innovation, contribuent à l'épanouissement de la capitale et lui donnent le maillon le plus important de sa richesse culturelle : **une âme!**

VILLE DE  
québec

## • LES ARTS ET LA VILLE •

# Quand la ville s'implique

## Certaines municipalités font de l'art et de la culture des leviers de développement

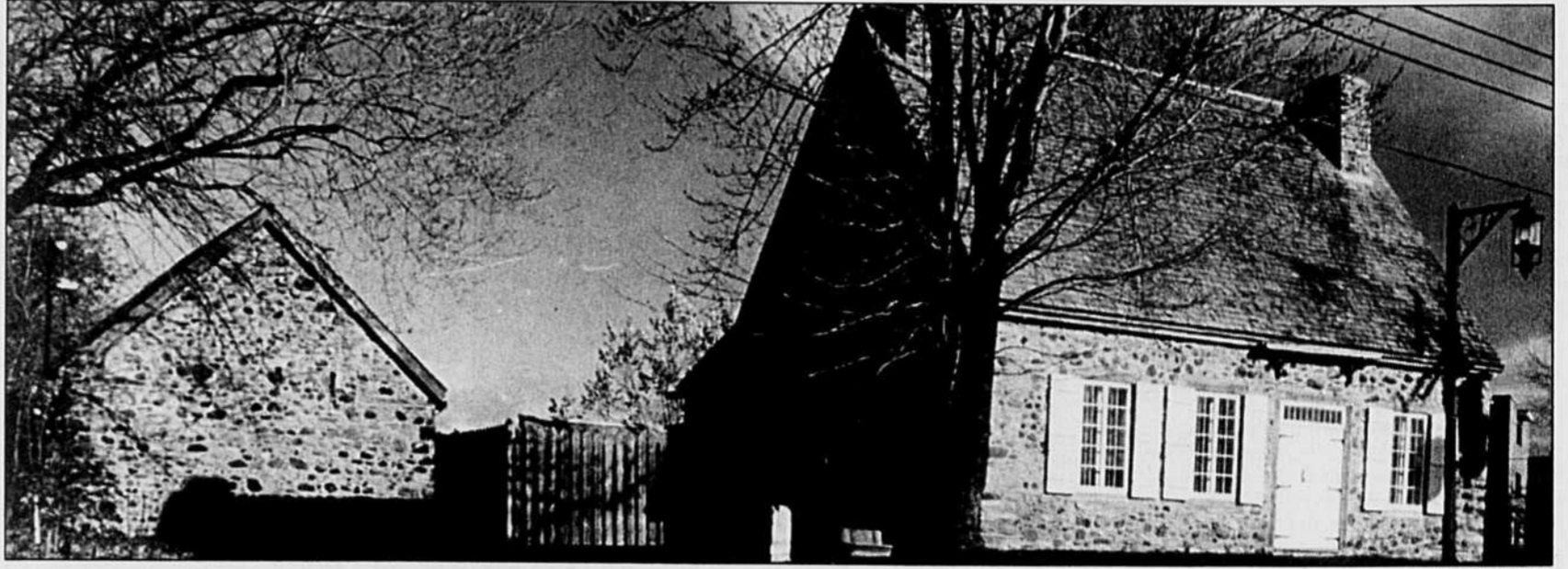
FABIEN DEGLISE  
COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis l'adoption de la politique culturelle du Québec, en 1992, quelques municipalités ont décidé de faire de l'art et de la culture des outils prépondérants de leur développement. Les résultats sont encourageants et l'idée pourrait éventuellement intéresser l'ensemble des villes de la province.

Désireuse de rompre avec l'image de ville papetière qui lui colle à la peau, Trois-Rivières a décidé de changer de visage. Elle se définit aujourd'hui comme «ville d'histoire et de culture». «Pendant longtemps, la ville s'est développée grâce à son secteur industriel», explique Alain Gamelin, conseiller municipal et responsable du développement culturel. Mais aujourd'hui le contexte économique nous oblige à trouver un nouveau moteur d'expansion.

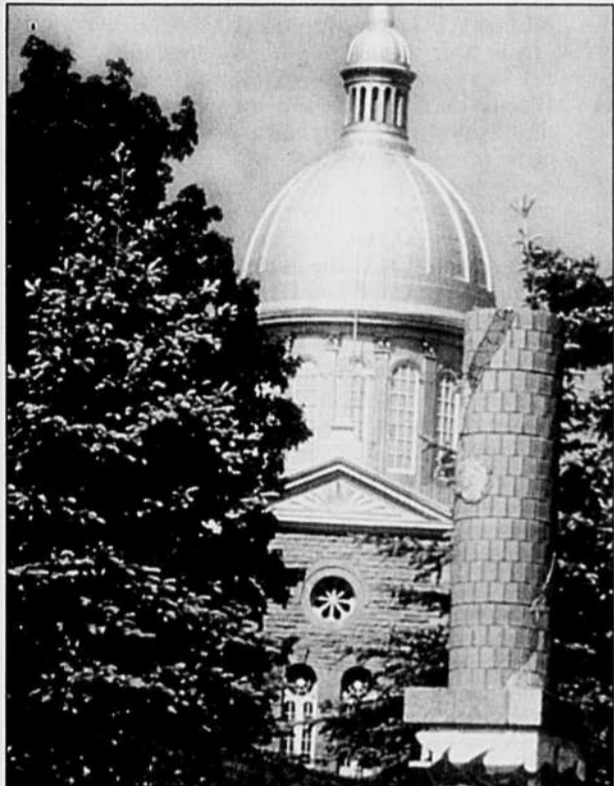
Fort de d'un noyau d'organismes culturels dynamiques, la capitale de la Mauricie a résolu en 1993, après 18 mois de consultation auprès des principaux acteurs du milieu artistique, d'adopter sa première politique culturelle. Un moyen de baliser et de rationaliser les interventions de la municipalité dans ce secteur jusque-là délaissé par les administrations antérieures.

La vie culturelle à Trois-Rivières est riche. En effet, cette



GISÈLE VIVIER

Le complexe muséologique de la ville de Lachine, reconnu par le ministère de la Culture, comprend un musée en plein air et quatre édifices historiques. Ci-dessus, la maison LeBer-LeMoyné, construite en 1669.



GILLES JOUBERT

Du parc portuaire de Trois-Rivières, on aperçoit cette œuvre du sculpteur Denis Matte. À l'arrière-plan, le dôme du couvent des Ursulines.

ville de 50 000 habitants peut se vanter d'accueillir des événements majeurs, comme les festivals internationaux de poésie et d'arts vocaux, les biennales de céramiques ou d'estampes ainsi qu'une multitude de spectacles professionnels.

Et la ville ne lésine pas sur les moyens pour favoriser l'accès de ses citoyens au domaine culturel. Annuellement, quelque trois millions de dollars (soit 6 % du budget total de fonctionnement de la ville), sont injectés dans le domaine du développement culturel. Une enveloppe budgétaire qui n'a jamais cessé d'augmenter malgré les récentes compressions imposées aux municipalités.

### Mise en valeur du patrimoine

Même si Lachine est située près d'un pôle culturel important, l'administration municipale n'a de cesse, depuis vingt ans, de développer un secteur culturel spécifique sur son propre territoire. Chaque année, environ 700 000 \$ (1 % du budget total de la ville) sont consacrés au domaine artistique. «C'est autant que pour le secteur des sports, et bien plus que d'autres villes de la Communauté urbaine de Montréal [CUM]», fait remarquer le maire Guy Dicaire.

Dans toutes ses formes d'expression, l'art occupe une place importante dans le développement de la ville, qui veille à ce que ses 13 000 citoyens puissent vivre dans un environnement culturel stimulant. En effet, Lachine a toujours investi dans le développement d'infrastructures, dans l'acquisition d'œuvres d'art — la ville possède, entre autres, le parc de sculptures monumentales le plus grand du Canada — et surtout dans la mise en valeur de son canal et du patrimoine historique qui le borde.

Depuis un an et demi, la ville a également mis en place un programme d'allègement des taxes, pour inciter les artistes à élire domicile dans un secteur réservé situé dans

le Vieux-Lachine. Une initiative qui, au regard des nombreuses demandes d'ouverture de studios qui affluent à l'hôtel de ville, semble porter fruit. «Dans les années à venir, nous souhaitons aussi pouvoir exploiter au maximum le potentiel de l'Entrepôt, cet édifice récemment rénové, conçu pour accueillir n'importe quel type de spectacles», ajoute le maire de Lachine.

### Qualité de vie

À Amos, petite ville de 14 000 habitants, la culture occupe également une place prépondérante. «Nous sommes en région», explique Guy Nolet, directeur du service des loisirs et du tourisme. Pour inciter les gens à rester, mais aussi pour attirer des professionnels de la santé ou des entreprises, nous devons être en mesure d'offrir à nos citoyens une qualité de vie basée, entre autres, sur des activités culturelles.

Dans cette optique, la municipalité adoptait, en 1995, une politique visant à encadrer son développement culturel orienté principalement sur l'identité régionale, la dynamique artistique ainsi que sur l'accessibilité des biens culturels.

Amos, qui consacre 7 % de son budget à la culture, s'est toujours illustrée pour son dynamisme sur le plan artistique. Chaque année, une cinquantaine de spectacles professionnels provenant de Montréal sont présentés au théâtre des Eskers — une salle polyvalente honorée à deux reprises pour la qualité de sa programmation lors du Gala de l'ADISQ. La ville possède également une Maison de la culture, construite en 1993, qui abrite un centre d'exposition, un centre d'archives agréé ainsi qu'une bibliothèque qui accueille chaque semaine quelque 3000 visiteurs. «Un bon niveau de fréquentation pour une ville de notre taille», souligne M. Nolet.

Outre ces infrastructures, les grandes manifestations,

tels le Salon du livre, le Congrès de la société des musées québécois ou encore le Symposium international en arts visuels, démontrent la vitalité de cette ville d'Abitibi dans le domaine culturel.

### Accroître sa visibilité

Avec un bassin important d'artistes œuvrant dans une multitude de domaines, la municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog a également décidé de prendre le virage culturel avec l'adoption, en 1991, d'une politique visant à donner plus de visibilité à sa communauté artistique.

«Depuis toujours, la culture s'est développée grâce au Centre d'arts d'Orford et au Vieux Clocher de Magog, qui présentent chaque année des spectacles d'artistes reconnus», explique Reno Fortin, agent de développement culturel à la MRC. Il est possible de profiter du vaste public déplacé par ces grands centres de diffusion pour mettre en évidence nos artistes locaux.

C'est dans cette optique qu'a été instauré le «Circuit des arts», une manifestation annuelle qui, durant dix jours, invite les habitants de la MRC mais aussi les nombreux touristes à visiter les lieux de création des artistes en art visuel qui résident dans la région. «Nous sommes également en train de compléter la deuxième édition d'un répertoire culturel qui regroupe l'ensemble des organismes et des artistes œuvrant sur notre territoire», poursuit M. Fortin.

Actuellement, des vingt municipalités qui composent la MRC, aucune n'a encore adopté spécifiquement une politique visant à favoriser son développement culturel. «Notre objectif est de sensibiliser les élus à ce qui se passe sur ce terrain et de les inciter à se doter d'un comité culturel actif, capable de faire le lien entre la MRC et les différentes municipalités.»

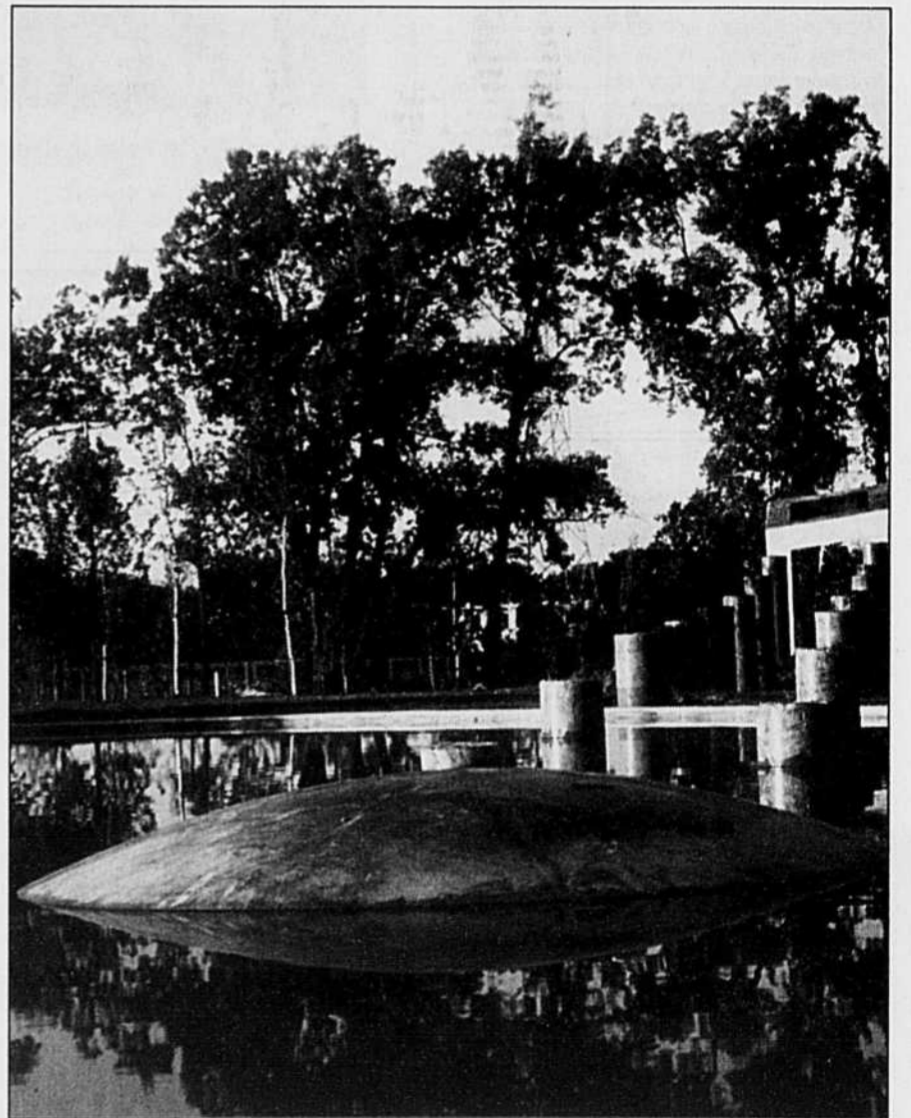
## À la recherche de nouveaux modes de gestion de la culture

LA VILLE DE LASALLE a procédé depuis quinze ans à plusieurs interventions culturelles majeures. Mentionnons la mise en valeur d'un site archéologique, la restauration du moulin Fleming, la construction et l'informatisation d'une bibliothèque, l'implantation d'un centre culturel.

Depuis dix ans, la ville constate que la demande va croissant. Ainsi, la bibliothèque a augmenté ses prêts de 26,5 % en cinq ans. On devine aisément que les budgets ont du mal à être ajustés à cette croissance. Voilà pourquoi la région de Sault-Saint-Louis (LaSalle, Lachine, Verdun, Saint-Pierre) est fertile en concertation.

Depuis cinq ans, deux organismes autonomes sont nés de ces accords. Il s'agit de la Société de la salle Jean-Grimaldi, corporation intermunicipale cocréée par le cégep André-Laurendeau et les villes de LaSalle, Verdun et Saint-Pierre, qui a permis de quintupler la programmation offerte à la population des trois villes. De même, Le Pôle des Rapides, un organisme de développement touristique responsable de la valorisation des attraits culturels, est coadministré par les quatre villes de la région auxquelles se sont ajoutés la ville de Montréal et les partenaires économiques et communautaires du sud-ouest de l'île de Montréal.

Pour le bénéfice de la population, les élus et les administrateurs de la ville de LaSalle se promettent d'aller encore plus loin dans la mise en commun des services et des infrastructures. Une bonne façon de protéger la croissance culturelle tout en déjouant les augmentations de taxes aux citoyens.



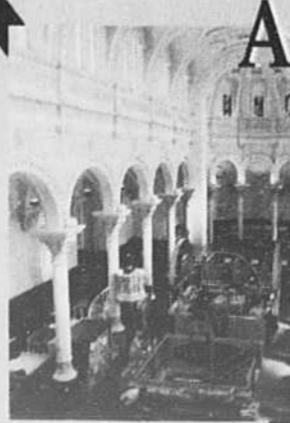
VILLE DE LASALLE

La Place du temple, œuvre monumentale réalisée par la sculpteur Tatiana Demidoff-Séguin dans le cadre des projets d'aménagement artistique au parc Félix-Leclerc de LaSalle.

TROIS-RIVIÈRES  
VILLE D'HISTOIRE  
ET DE CULTURE



FAITES UNE ESCAPADE  
AU CŒUR DE LA CULTURE  
LÉVISIENNE...



Au cœur d'une histoire patrimoniale vivante

Bibliothèque  
Pierre-Georges-Roy  
7, rue Mgr-Gosselin  
Tél. : (418) 838-4126

Visites guidées  
sur réservation



Au cœur d'un artisanat unique et original

L'Enseignerie  
Atelier de sculpture  
d'enseignes sur bois  
10965, boul. de la Rive-Sud  
Tél. : (418) 838-0871

Visites guidées  
sur réservation  
Membre du réseau  
des écomusées du Québec



Au cœur des origines de la coopération

Maison  
Alphonse-Desjardins  
6, rue Mont-Marie  
Tél. : (418) 835-2090

Visites guidées  
sur réservation

## • LES ARTS ET LA VILLE •

## Une denrée rare et appréciée

À peine plus d'une trentaine de villes québécoises sont dotées d'une politique culturelle

RÉGINALD HARVEY  
COLLABORATION SPÉCIALE

Fort heureusement, la culture dans les villes et villages du Québec ne passe pas forcément par un énoncé politique dûment sanctionné par les élus municipaux. Car sur les 1400 municipalités québécoises, seulement 34 possèdent déjà une telle politique en matière de culture, tandis que 36 autres — villes ou municipalités régionales de comté — travaillent actuellement à son élaboration.

Il n'en demeure pas moins que l'adoption d'une politique culturelle constitue une façon non équivoque pour une municipalité d'afficher ses couleurs en la matière et de définir concrètement ses orientations de développement à long terme dans le domaine culturel. Les Conseils de ville peuvent du même coup cautionner et valoriser tout le pan d'activités culturelles en intégrant aux autres priorités d'intervention.

## Arts, bibliothèques et patrimoine

À Laval, le Conseil de la culture, fondé il y a une douzaine d'années, a servi de locomotive pour transporter à bon port le projet de politique culturelle, qui a vu le jour en avril 1993. Le Conseil a mis sur pied trois commissions consultatives, l'une sur les arts et deux autres sur les bibliothèques et le patrimoine, qui se sont chargées de recueillir, auprès des gens du milieu, les commentaires sur le texte d'un avant-projet de résolution.

Président de ce conseil durant onze ans et vice-président du comité exécutif de la ville, André Boileau fait observer que les présidents de ces trois commissions siègent au Conseil de la culture, où ils sont en mesure de véhiculer l'information puisée sur le terrain. Il précise que la politique culturelle s'est donc centrée sur les trois pôles des arts, des bibliothèques et du patrimoine, autour desquels se sont greffées des orientations d'ordre général et spécifiques.

En excluant les frais de financement inhérents aux immobilisations,



La Maison des arts de Laval tient chaque année de nombreuses expositions d'artistes québécois de renom.

VILLE DE LAVAL

le vice-président évalue que la ville consacre 3 % de son budget à la culture en général, soit huit millions de dollars annuellement. Outre ces sommes, un élément clé dans le secteur de la culture à Laval est l'intervention du privé. «Nous demandons au secteur privé de percevoir l'artiste comme un fournisseur de services, non pas comme un mendiant mais comme un professionnel. Il doit être considéré comme quelqu'un qui peut fournir aux gens d'affaires des services essentiels au soutien et à la promotion de leurs entreprises.»

## Contribution du secteur privé

Dès les premiers temps de l'application de sa politique culturelle au début de 1990, la ville de Longueuil a pris conscience qu'elle ne disposait pas des ressources financières suffisantes pour répondre adéquatement à toutes les initiatives culturelles. «Il est alors apparu clairement que la municipalité devait faire appel au secteur privé pour contribuer directement au financement de plusieurs activités», rapporte Michel Saint-Laurent du service des communications de la ville.

Quant à la politique elle-même, en vigueur depuis bientôt sept ans, elle s'inspire du principe de développement de la ville, qui est relié à la qualité de la vie. Au même titre que d'autres volets de l'administration municipale, comme le secteur économique, la culture a été intégrée au plan d'ensemble préparé pour assurer un avenir meilleur aux citoyens.

La politique culturelle longueilloise gravite autour de quatre axes principaux qu'énumère M. Saint-Laurent. Il y a la volonté de ne pas remplacer le milieu, mais de contribuer à son dynamisme, d'augmenter les interventions du gouvernement municipal, et de créer une structure de soutien et de consultation permanente. Finalement, cette mesure prévoit aussi l'édification et l'expansion d'un réseau d'équipements adéquats.

Aussitôt après l'adoption de la politique, le premier geste a été de mettre sur pied une société de développe-

ment des arts et de la culture, qui soit accessible à tous les artistes. A partir de là, précise Michel Saint-Laurent, «tout a bien fonctionné et le secteur privé a, en cours de route, délié les cordons de sa bourse pour favoriser, entre autres, des réalisations majeures, soit les deux salles de spectacles du cégep Édouard-Montpetit».

## Reconnaissance professionnelle

Le processus menant à l'adoption d'une politique culturelle municipale repose sur une étroite concertation des gens du milieu, et sa mise en place peut s'échelonner sur une période de quelques années.

À Jonquièrre, après une première période d'étude en comité plénier, des corrections ont encore dû être apportées à la version finale du projet de politique culturelle, et une deuxième phase de consultation s'est déroulée à la table du milieu pour peaufiner le dossier. Le projet sera incessamment déposé au Conseil de ville pour être définitivement sanctionné par les élus.

À l'issue de ce long exercice, encore retardé par le désastre naturel de l'été 1996 dans la région du Saguenay,

Nicole Vallée, animatrice artistique au service de la ville, dégage les orientations majeures de la politique retenue: «Le projet s'articule autour de l'identité culturelle propre à notre ville et se caractérise par la reconnaissance des artistes professionnels sur les plans de la création et de la production. Tout le côté conservation et mise en valeur du patrimoine a aussi été mis en relief, sans pour autant négliger l'importance primordiale accordée à la consolidation et à l'amélioration de la qualité des équipements existants.»

Pour en arriver là, elle relate que 300 personnes ont, dans un premier temps, été consultées par voie de questionnaire. Par la suite, des représentants d'une dizaine de disciplines artistiques diverses se sont assis autour de tables sectorielles pour échanger sur la question culturelle.

Selon Mme Vallée, «le projet a démontré que beaucoup de choses se faisaient déjà dans le domaine». Dorénavant, pour les acteurs de la scène culturelle, la politique servira à poser des balises, à disposer d'une meilleure vision sur l'avenir et à profiter plus ouvertement de l'appui des élus. «Quand une municipalité donne, par voie de résolution, le mandat à ses

fonctionnaires de travailler sur une politique culturelle, il se dégage de cette prise de position une volonté politique de développer le secteur identifié», affirme l'animatrice artistique de Jonquièrre.

## Austérité en vue

Malgré tous les vents culturels favorables qui soufflent pour l'instant sur certaines municipalités, de nombreux conflits entre les paliers de gouvernement font rage dans le ciel municipal québécois. Que peut-on en augurer?

Jean-François Arteau, conseiller à l'Union des municipalités du Québec, craint pour sa part que, dans un tel climat, les budgets dans le secteur de la culture subissent des réductions. «La taxe foncière est d'abord destinée à des fonctions plus traditionnelles pour les municipalités. À choisir entre la sécurité publique et la culture, c'est souvent la culture qui écope.»

En dépit de ce constat, le conseiller de l'UMQ trouve rassurantes les conclusions d'un récent sondage conduit par l'Union, qui montre que les citoyens tiennent mordicus aux activités et aux équipements culturels offerts par les municipalités.



VILLE DE LONGUEUIL

À Longueuil, la culture a été intégrée au plan d'ensemble préparé pour assurer une meilleure qualité de vie aux citoyens.

ESPACE GO

EN TOURNÉE AVEC LA COLLABORATION DE

air transat

présentent

## LES COMBUSTIBLES

D'AMÉLIE NOTHOMB

MISE EN SCÈNE DE RENÉ RICHARD CYR

AVEC JEAN BESRÉ, ROXANNE BOULIANNE ET JEAN-FRANÇOIS CASABONNE

## TOURNÉE AU QUÉBEC

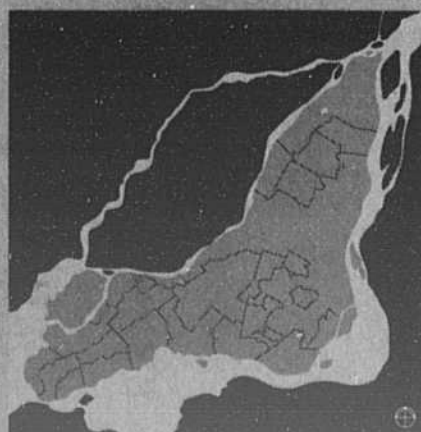
Beloil	6 mars	(514) 464-4772
Valleyfield	7 mars	(514) 373-5794
Maison de la Culture Mercier	11 mars	(514) 872-8755
Galineau	13 et 14 mars	(819) 243-2525
Montréal-Nord	15 mars	(514) 328-4132
Drummondville	17 mars	(819) 477-5412
Maison de la Culture Frontenac	19 mars	(514) 872-7882
Joliette	21 mars	(514) 759-6202
Ville LaSalle	22 mars	(514) 790-1245
Trois-Rivières	24 mars	(819) 380-9797
Maison de la Culture Maisonneuve	25 mars	(514) 872-2200
Ste-Thérèse	28 mars	(514) 434-4006
Shawinigan	1er avril	(819) 539-6444
Granby	3 avril	(514) 375-2262
St-Jean-sur-Richelieu	4 avril	(514) 790-1245
St-Léonard	5 avril	(514) 328-8585
St-Laurent	7 avril	(514) 855-6110
Sherbrooke	14 avril	(819) 820-1000
Sept-Îles	16 avril	(418) 962-0100
Baie-Comeau	17 avril	(418) 295-2000
Chicoutimi	18 avril	(418) 549-3910
Alma	19 avril	(418) 669-5135
Rouyn-Noranda	23 avril	(819) 797-7133
Amos	24 avril	(819) 732-9233
Val D'Or	25 avril	(819) 824-2666

Théâtre de la Ville

salle du Théâtre de la Ville  
salle Pratt & Whitney CanadaUNE PRIORITÉ  
POUR LONGUEUILThéâtre de la Ville  
180, de Gentilly Est, Longueuil  
Téléphone: 670-1616

En 1989, le Théâtre de la Ville a vu le jour grâce aux efforts concertés de la Ville de Longueuil, du collège Édouard-Montpetit, du ministère de la Culture et des Communications et du milieu artistique de la région.

Le Conseil des arts, associé aux 29 municipalités de la Communauté urbaine de Montréal...



...des partenaires actifs pour l'avancement des arts dans leur communauté.

CONSEIL DES ARTS  
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

# LA POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE

## UN PARTI PRIS POUR LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION

Depuis longtemps au cœur du développement des bibliothèques publiques et de la mise en valeur du patrimoine, la majorité des municipalités ont étendu, et étendent de plus en plus, leur champ d'actions dans des domaines moins traditionnels comme la formation en danse ou en musique, la diffusion des arts de la scène, des arts visuels ou de la muséologie. Leur engagement en fait des partenaires de choix et des interlocuteurs privilégiés avec lesquels le ministère de la Culture et des Communications poursuit le développement culturel du Québec.

En se donnant une politique culturelle, les municipalités ont choisi de miser sur une formule gagnante : **la qualité de vie de leur population.**

C'est ainsi que quelque 70 municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) se sont engagées sur cette voie. Alors que la moitié d'entre elles ont déjà adopté une politique culturelle, les autres préparent actuellement une politique, un plan d'action ou des orientations en matière de culture.

**Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Matane, Rimouski, Pointe-au-Père, Alma, Chicoutimi, Jonquière, Ancienne-Lorette, Cap-Rouge, Québec, Vanier, Charlesbourg, Beauport, Loretteville, Sillery, Trois-Rivières, Drummondville, Coaticook, Lennoxville, Sherbrooke, LaSalle, Montréal, Pointe-Claire, Lachine, Gatineau, Hull, Aylmer, Buckingham, Maniwaki, Amos, Val-d'Or, Rouyn-Noranda, LaSarre, New-Richmond, Carleton, Lévis, Montmagny, Saint-Georges, Thetford-Mines, Saint-Jean-Port-Joli, Laval, L'Assomption, Joliette, Charlemagne, Blainville, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Boucherville, Longueuil, Saint-Hyacinthe, Saint-Bruno, Saint-Lambert, Sutton, canton de Sutton, Vaudreuil-Dorion, MRC d'Asbestos, MRC du Granit, MRC de Memphrémagog, MRC Le Val Saint-François, MRC de Coaticook, MRC du Haut-Saint-François, MRC de Témiscamingue, MRC de la Haute-Côte-Nord, MRC de Bellechasse, MRC du Haut-Richelieu, MRC d'Acton, MRC de la Vallée-du-Richelieu.**

### La politique culturelle municipale

Pierre angulaire des actions de la municipalité dans le domaine culturel.

Stratégie d'action axée sur les grandes orientations du gouvernement du Québec en matière de culture.

#### Pourquoi?

Pour les dix bonnes raisons suivantes :

1. définir l'identité culturelle locale;
2. mieux connaître les attentes et les besoins du milieu;
3. offrir des activités et des produits culturels adaptés;
4. développer une vision à long terme;
5. planifier les services offerts dans les multiples champs d'activité de la culture;
6. maximiser l'utilisation des ressources;
7. intégrer la culture à l'ensemble des préoccupations municipales;
8. positionner la municipalité sur l'échiquier culturel régional;
9. outiller la municipalité dans ses discussions et ses négociations avec d'autres acteurs culturels;
10. déterminer les rôles et les responsabilités de chacun des intervenants dans la mise en oeuvre des activités culturelles.

#### Pour qui?

Pour l'épanouissement de la population et le développement de son sentiment d'appartenance.

#### Que contient-elle?

Les grandes orientations de la municipalité en regard du développement culturel sur son territoire;

les objectifs pour concrétiser les orientations privilégiées par la municipalité;

le plan d'action comprenant les mécanismes de mise en oeuvre et de suivi de la politique culturelle.

#### Comment procéder?

Les municipalités qui désirent élaborer une politique culturelle peuvent consulter le **Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale** publié par le ministère de la Culture et des Communications et le Regroupement québécois du loisir municipal. Le Guide est disponible dans toutes les directions régionales du ministère de la Culture et des Communications.



Gouvernement du Québec  
Ministère de la Culture  
et des Communications

<http://www.mcc.gouv.qc.ca>